



## Inventaire huissier après commandement de payer

Par **dsajms85**, le 11/01/2013 à 15:52

Bonjour, ma banque m'a fait par huissier de justice un commandement de payer sous peine de saisie meuble sous 8 jours ? que cela veut-il dire, et qu'est ce qui rentre dans l'inventaire de l'huissier, cadres,dvd,tv, portable informatique etc... Comment cela se passe t-il ? ouvre t-il les tiroirs, les meubles ? Et me prévient il de son passage ou c'est automatiquement fait sous les 8 jours de reception du commandement ? Peut il faire l'inventaire sans nous ? **merci de vos réponses**

Par **cocotte1003**, le 11/01/2013 à 17:49

bonjour, l'huissier peut saisir tout ce qu'il veut (encore faut-il que cela est un minimum de valeur) mais doit vous laisser lits, une table, chaises, fourchettes ..... pour le nombre d'habitants et les jouets des enfants. il peut donc saisir télé, hifi, portable, buffet armoire, bibelots en tous genres.....voiture, moto, tondeuse, perceuse.....L'huissier ne reviendra pas plusieurs fois, au besoin il fera ouvrir le logement avec témoins et serrurier sans vous. Prenez tres tres rapidement contact avec l'huissier et faites lui une proposition raisonnable pour échelonner vos remboursements. il n'est pas obligé d'accepter.faites surtout une proposition que vous pourrez honorer. Ne faites pas la "sourde oreille" car plus les frais vont augmenter, cordialement

Par **dsajms85**, le 11/01/2013 à 18:36

Mais nous n'avons qu'une tv, les enfants et nous c un loisir malgré tout, nous sommes 5, et sommes nous prevenus de son passage car nous mon mari travaille et moi j'emmène les enfants à l'école, Et que fait il de ce qu'il a saisi, sommes nous prioritaires pour racheter les biens ? merci de vos réponses

Par **cocotte1003**, le **11/01/2013 à 19:42**

L'huissier peut se présenter à tout moment. quel intérêt de racheter vos biens, payez plutôt votre dette, prenez contact de toute urgence avec votre huissier pour lui proposer un règlement de la dette en plusieurs fois si besoin. La télé est peut être un loisir mais pas une nécessité pour la vie, cordialement

Par **dsajms85**, le **12/01/2013 à 14:35**

Je disais racheter les biens par nos proches car actuellement la dette nous ne pouvons pas la payer, pas l'argent, Pouvez vous me dire si les beaux livres et la Wii sont saisissables ainsi que leurs vélos ? car vous dite valeur, mais qu'entendez vous par là, nous devons 24000 €, alors est ce que tout dans ce cas là est à prendre ?

Par **cocotte1003**, le **12/01/2013 à 14:56**

l'huissier va saisir tout ce qui est revendable jusqu'au montant de votre dette en sachant que la vente va se faire aux enchères sur des biens d'occasion, donc ne vous fiez pas à la valeur d'achat de vos biens, cordialement.